

## Nous rejoindre, nous contacter

### ADHERER A L'ASSOCIATION

Pour adhérer à notre association contactez-nous.

La cotisation à l'association coute 30 &euro; par an (de juin à juin). Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trisomie 21 Hauts de Seine.

Vous pouvez aussi vous abonner à la revue la revue "Trisomie 21" . Elle coute 10 &euro; pour 4 numéros.

Merci et bienvenue parmi les adhérents de Trisomie 21 Hauts de Seine. Vous recevrez bientôt venir votre carte de membre.

L'adhésion à l'association peut être déduit fiscalement. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

### FAIRE UN DON

Vous pouvez aussi nous aider en faisant un don financier ou en nature (ouvrages sur la trisomie 21 et le handicap mental, meubles de bureau, du matériel informatique, jeux, ...).Par avance, merci.

### DEVENIR BENEVOLE

Vous souhaitez nous donner quelques heures par semaine, par mois pour nous aider dans l'association, contactez nous, par mail.